Formation musicale (chant et solfège)

RÉF | 1143

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

Cours de musique de base obligatoire pour l'apprentissage d'un instrument de musique ou du chant individuel.

Programme élaboré sur plusieurs années académiques.

Pour les cours, veuillez prendre contacts avec les professeurs directement ou le secrétariat.

Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (plusieurs types d'attestation sont délivrés)

Type de formation

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

ORGANISATION

Durée

Les renseignements ci-dessous ne concernent que les élèves adultes : Musique, danse, parole: 3 cycles : si nécessaire, année préparatoire, puis Qualification (avec certificat) ou Transition (avec diplome).

Horaire

mardi jeudi
16h30 à 19h

Début

Septembre

Coût

181 € à partir de 18 ans - Coût réduit : selon la situation personnelle -

CONDITION D'ADMISSION

Remarques

Implantation pour les cours :
Ecole 9 " Marcoux"
Rue Kindergeluk, 1

1080 Molenbeek-Saint-Jean
02/415.96.25

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscriptions en septembre
-
- Le bureau est ouvert
- · Mardi, jeudi, vendredi 16h00-19h00
- · Mercredi15h00-18h00
- · Samedi 09h30-12h30

Organisme

Académie de musique et des arts de la parole de Molenbeek-Saint-Jean
Rue Kindergeluk 1
1080 Molenbeek
Tél: 02 415 96 25
http://www.academiemolenbeek.com

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation